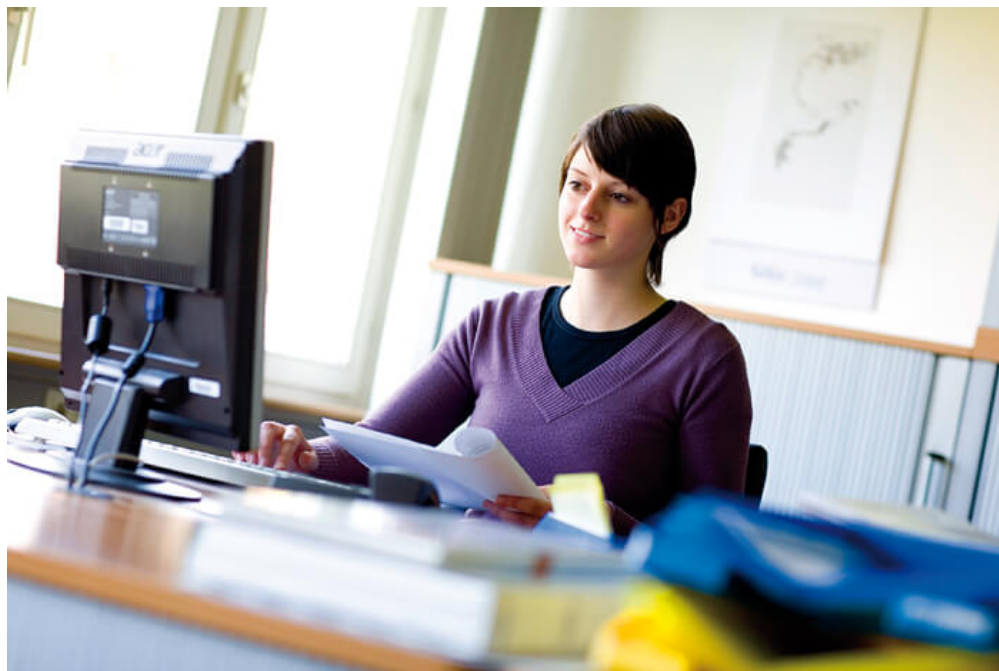


Spécialiste en prévoyance en faveur du personnel BF



Nature des tâches

Les spécialistes en prévoyance en faveur du personnel travaillent auprès d'une caisse de retraite, d'une société fiduciaire ou d'une compagnie d'assurance, d'une banque ou d'un bureau officiel dans le secteur de la prévoyance professionnelle. Ils s'occupent de questions relatives au financement des prestations garanties par une caisse de retraite (achat dans la caisse, calcul des coûts et des retraites). Dans le domaine de la comptabilité il doivent tenir les livres de comptes, prévoir et surveiller les financements relatifs aux placements de capitaux. Il s'agit toujours de l'investissement optimum des pourcentages de salaire. La clé d'un succès dans ce métier réside dans la connaissance approfondie des dispositions juridiques et de l'organisation de l'administration.

Conditions d'admission

- a) certificat fédéral de capacité d'employé/-e de commerce ou d'employé/-e administratif
- b) diplôme d'école supérieure de commerce (reconnu par l'OFFT) ou
- c) Maturité ou
- d) formation équivalente +
- e) expérience professionnelle de 3 années dont au moins 1 année dans le secteur de la prévoyance professionnelle

Intérêt pour le droit des assurances et les questions de technique financière, pensée logique et analytique, sens de l'organisation, qualité de direction des hommes, sens des responsabilités, bonnes manières (contact avec les clients)

Formation

Cours préparatoires conseillés.

Perspectives

Cours de perfectionnement : dispositions juridiques internes aux entreprises ou à l'administration, technique des assurances, comptabilité, investissement de capitaux, informatique et organisation ; expert/-e en assurance de rente ; économiste d'entreprise ESCEA.